

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 FEVRIER 2016

=====

L'an deux mille seize, le onze février à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Aranc (Ain), se sont réunis, sous la présidence du maire Monsieur Daniel Mathieu, sur la convocation qui leur a été adressée le 5 février 2016.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

**Présents** : Daniel MATHIEU, Marie-Claude SAVEY-GARET, Guy DOLEATTO, Annie NAVEL, Colette RAFFIER, Dominique BESSON, André VAUBOIN. Nathalie VARIGNIER Jacques SAVEY – Frédéric GUILLAUME, Philippe JANODY.

**Absent** : aucun

**Nombre de votants en début de séance : 11**

**Mr Guy DOLEATTO est nommé secrétaire de séance.**

En préambule de ce conseil municipal, Mme Portelatine est venu présenter deux projets pour la rénovation du cadran solaire du bâtiment Besson.

Après discussion le conseil municipal opte pour le dessin du village d'Aranc.

Ce cadran solaire devrait être réalisé avant l'été.

### ***Arrivée de Mr Philippe Janody à 21 heures 10***

Mr Frédéric GUILLAUME demande que soit rajouté à l'ordre de ce conseil sa démission du Conseil Communautaire.

Mr le Maire souhaite ajouter aux questions diverses les sujets suivants :

- Les bornes incendies
- Le téléphone du bureau des adjoints.

### **1) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2016**

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **2) VOTE DU CA 2015 DE LA COMMUNE**

Mr le Maire présente les résultats de l'exercice 2015 /

✓ Fonctionnement :	Recettes	412 497.77 €
	Dépenses	314 859.43 €

✓ Investissement :	Recettes	418 865,75 €
	• Dépenses	439 973.59 €

On constate un excédent de clôture de 76 530.50 €.

Mr le Maire sort de la séance et Mme Savey-Garet propose au vote du Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2015.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015.

### **3) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DE LA COMMUNE DU TRESORIER**

Mr le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par Mr Danis Trésorier et certifie qu'il est conforme au compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 est vote à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **4) VOTE DU CA 2015 DU CCAS**

Mr le Maire fait part des résultats de l'exercice 2015 du CCAS de la Commune.

✓ Fonctionnement :	Dépenses	3 470.79 €
	Recettes	4 990.00 €
	Report 2014	1 564.71 €

Il résulte un excédent de clôture de 3 083.92 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2015.

### **5) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS DU TRESORIER**

Mr le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion 2015 établi par le Trésorier, est conforme aux écritures du compte administratif 2015, et le propose au vote.

Le compte de gestion 2015 est vote à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **6) DELIBERATION POUR ACQUISITION D'UN BIEN SANS MAITRE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à la possible attribution à la commune de ces biens. La parcelle H n° 618 appartenant à une personne décédée depuis plus de 30 ans et dont l'Etat n'a pas pris possession, revient donc à la commune qui exerce ses droits en vue de l'aménagement d'une piste forestière.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle à l'unanimité.

### **7) PORTE A CONNAISSANCE D'UNE DEMANDE D'ORPI CONCERNANT LA VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE JXTANT LA MAISON FAVERIAL A RESINAND**

L'Agence ORPI nous fait part d'une demande de potentiels acquéreurs de la maison Favérial à Résinand, qui sollicite l'autorisation de clôturer et interdire le passage devant la maison (l'accès

au four se ferait derrière). Mr le Maire a réuni les personnes de Résinand utilisant le four. Celles-ci se sont prononcés contre toute modification d'accès au four et ne veulent pas que cette requête fasse jurisprudence. Le Conseil Municipal entérine à l'unanimité cette décision.

## **8) PORTE A CONNAISSANCE DE L'ARRIVEE A ARANC DE LA TRANSVERSALE DES AS LE 20 MARS 2016**

Mr le Maire a reçu les organisateurs le mardi 2 février avec M-Claude Savey-Garet, qui fait le compte rendu de cette rencontre.

La Transversale des As se déroulera le 20 Mars 2016 départ St Vulbas arrivée à Aranc vers 17 h Cette course est subventionnée par la COM/COM et organisée en l'honneur d'anciens coureurs professionnels de la région.

Pour une bonne organisation, il est nécessaire de poser des barrières en début d'après midi sur la rue du 7 février 44 à partir de la maison Monnier jusqu'à la place du lavoir. (réserver les barrières à le COM/COM rapidement).

Les organisateurs ont besoin de 400 litres d'eau (vu avec Patrice Tenand sur les bornes incendie), besoin également d'une prise électrique pour un ordinateur et une sono.

Les parkings vers l'église, la mairie et le lavoir devront être libres (poser de la rubalise la veille).

La route de Trémont devra être barrée avec une déviation par la route « Sous le Pont », la rue de l'Eglise sera dans un sens de circulation (prendre les arrêtés nécessaires).

Le contrôle médical s'effectuera à la salle polyvalente.

Après l'arrivée et le contrôle médical, la Commune offrira un pot (environ 100 personnes).

Les personnes intéressées pour suivre la course sont priées de s'inscrire au secrétariat de mairie.

## **9) POINT D'INFORMATIONS SUR DEVIS ET PROJETS EN COURS**

Mr le Maire présente différents devis reçus :

- Secca : pose onduleur et relaie chaudière bois/fioul = 2800 € HT
- Invernizzi : pose rideaux salle polyvalente. Demander un deuxième devis à Morand

✓ Au niveau des illuminations, la pose et dépose ont coûté 837 € et les nouvelles installations 1357 €, soit un coût total de 2100 €.

✓ Intervention d'AMS sur les commandes du chasse neige : 1173 €

✓ Le pupitre fabriqué par JB Julliard a coûté : 194 €

Le Maire rappelle qu'un contrôle des bornes incendie a été effectué. Beaucoup sont endommagés (capots cassés, bouchons manquants...). Malgré des relances nous attendons toujours l'intervention de Véolia. Il est décidé de voir avec un plombier (CSC Blanc) s'il pourrait se charger des réparations.

Mr le Maire passe en revue les différents dossiers en cours :

- Achat terrain François Oraison à Malaval
- Echange Roger Marin/Commune au Versoux et Salendru
- Eclairage public : travaux de mise en conformité (armoire Salagnat, lampadaires à changer) En attente du devis pour le luminaire du Quart Dupuis.

- Mise en sécurité du village : l'étude chiffrée doit nous parvenir ces jours
- Piste du Bougeon : rendez vous le 2 mars sur le site avec Techni-Forage et Véolia
- Piste de Malaval : nous venons de recevoir l'accord de financement à hauteur de 80 % (FEDER 8589 €, ETAT 7515 €, REGION 1073 €) reste à la charge de la commune 20 % environ 3000 €).
- Accessibilité des EPR : cette année travaux d'accès à l'école pour 9 650 €. Le Maire donne le dossier à Guy pour étudier les travaux à faire pour la mise aux normes de l'école. Contact sera pris avec les sénateurs pour les solliciter au niveau de leur réserve parlementaire.

## 10) COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TRAVAUX DU 27 JANVIER 2016

Guy fait le compte rendu de la commission travaux.

- **Devis Servi Nature** débroussailleuse et groupe électrogène
- **Chaufferie** : Intervention de Secca et Monnier pour panne chaudière bois.
- **Cure Aranc** : Tablettes gîtes à faire
- **Toit église Aranc** : voir avec Phillippe Janody le vasistas
- **Ecole de Rougemont** : la parabole est tombée suite aux rafales de vent de ce week end. Guy Durochat a été prévenu, il interviendra dès que le temps le permettra.
- **Eglise de Résinand** : Guy a contacté l'entreprise Lyaudet pour qu'il intervienne
- **Bâtiment Besson** : l'entreprise BONATO a transmis un devis. En attente des devis des autres artisans.
- **Patrimoine** : four du Quart d'Avard, lavoir Résinand.
- **Voirie** : il est prévu de faire un chemin par an
- **Salle polyvalente** : problèmes éclairage (intervention de Balland Jacquet). Faire une demande d'intervention pour éclairage fronton mairie et salle polyvalente
- **Garderie** : joint de porte
- **Aire de jeux** : pose de la table et du banc sur une dalle béton faite par Dominique Besson dès les beaux jours.
- **Secrétariat** : achat siège de bureau
- **Bureau des adjoints** : réfection peinture terminée. Mise en place d'un deuxième bureau et achat d'un téléphone pour les adjoints
- **Petit hall rez de chaussée mairie** : Guy souhaite que l'employé communal procède à sa réfection.

## 11) POINT SUR LE CONTENTIEUX A L'ENCONTRE D'UN LOCATAIRE

Annie fait le point sur le dossier d'un locataire en rupture de paiement de ses loyers. Ce dernier a engagé une procédure auprès de la commission de surendettement. Après renseignements pris auprès du service juridique et social de la Préfecture, un huissier a été contacté pour lui signifier un commandement de payer, qui lui a été transmis le 3 février 2016.

**12) DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION MUSICOLE**

Mr Laurent Perradin a demandé un rendez vous avec le Maire pour solliciter une subvention pour l'association MUSICOLE, à raison de 55 €/élèves. Actuellement 8 enfants d'Aranc en font partie. La Communauté de Communes prendra en charge cette subvention pour l'ensemble des communes.

**13) DESIGNATION DE 3 PERSONNES REPRESENTANTS LA COMMUNE AUX C.A.L. AUPRES DE LA SEMCODA**

La SEMCODA a décidé d'actualiser sa politique d'attribution des logements locatifs. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation, nous devons lui communiquer les noms de 3 personnes qui représenteront la commune lors des commissions d'attribution.

Sont désignées :        Marie-Claude Savey-Garet  
                                      Colette Raffier  
                                      Annie Navel

**14) POINT SUR LE PROJET MONTCORNELLES ET PROJETS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Maire fait le compte rendu du Conseil Communautaire du 27 janvier 2016.

Frédéric Guillaume donne lecture aux membres du Conseil Municipal, de sa lettre de démission du Conseil Communautaire :

Le Maire en prend acte et transmettra ce courrier à Mr le Président de la COM/COM

Le Maire fait le compte rendu de sa rencontre avec Damien Abad, concernant le projet des Montcornelles. Le Président s'est engagé à soutenir le projet financièrement en 2017.

**Prochain conseil municipal le Jeudi 3 Mars 2016 à 20 h 30**

**SEANCE LEVEE A 23 h 15**

Le Maire,

Daniel Mathieu